



Tva sur l'exportation pour la cote d ivoire

Par **yohann0173**, le **29/11/2010** à **12:24**

Bonjour,
je dois vendre une machine pour une société située en cote d'ivoire.
Je voudrais savoir si la TVA doit apparaitre sur la facture ou s'il y a une exonération sur l'exportation ou autres documents à fournir

Merci pour votre aide

Par **mguet**, le **12/12/2010** à **09:53**

Bonjour,

comme vous ne donnez pas assez de détails sur la vente envisagée, il n'est pas possible de vous répondre valablement d'un point de vue TVA.

Où a lieu le transfert de propriété? Allez-vous vous charger du transport de la machine? Où allez-vous la livrer ?...

Bien à vous
MGuet

Par **me moi**, le **25/01/2017** à **12:26**

Bonjour

j'ai achete les pagnes en Cote d'Ivoire mais sur ma facture ils ont mis la TVA dessus or les pagnes etaient destinés pour le Cmr
J'aimerais savoir si c'est normal